

**Les aménagements fonciers
des ITT :
une chance pour
la biodiversité ordinaire
et l'agroécologie ?**

Le projet TILT-AE

François Omnès
ONCFS, Unité Faune de Plaine



Le projet TILT-AE "Territoires d'Infrastructures Leaders de la Transition

Agroécologique" vise à évaluer les possibilités de renforcer la transition vers l'agroécologie et de préserver la biodiversité ordinaire par la mise en place le long des Infrastructures linéaires de transports terrestres de démarches concertées d'aménagement foncier agroécologique et d'amélioration des continuités écologiques.

L'objectif est d'aboutir à des paysages agricoles rénovés, permettant une transition durable vers des systèmes et des modes de productions agroécologiques, combinant performance agricole et préservation de la biodiversité ordinaire et des continuités écologiques.

Ce projet est inscrit dans les priorités du programme national **Agrifaune**



Ferme de Savy (02) avant 2000

Parcelle désorganisé

120 ha, 21 parcelles, 25 couples



Parcellaire et diversité culturelle : la mosaïque paysagère

120 ha. 11 parcelles. jusqu'à 100 couples

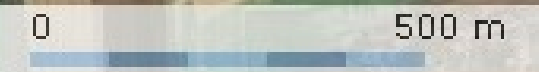
Cultures alternées
et rotation allongée



Des bandes de rupture

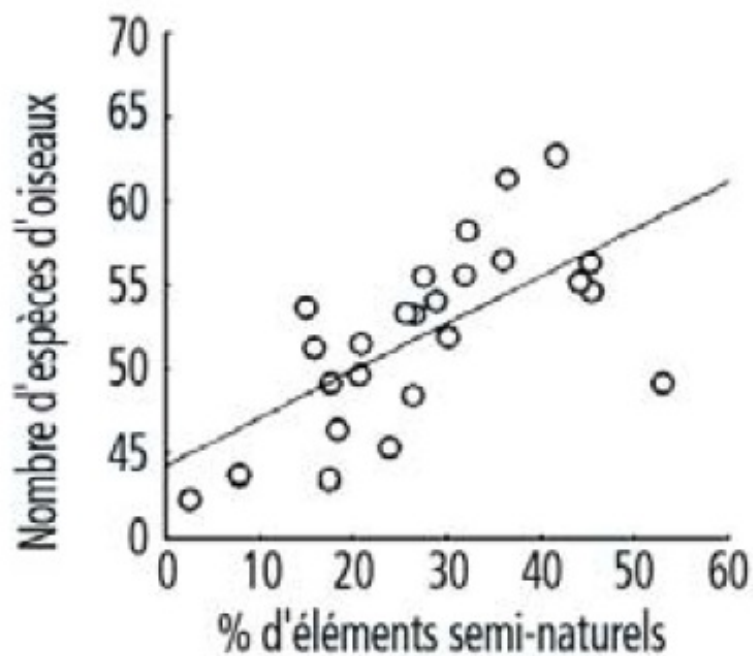
150x1000 m

0 500 m

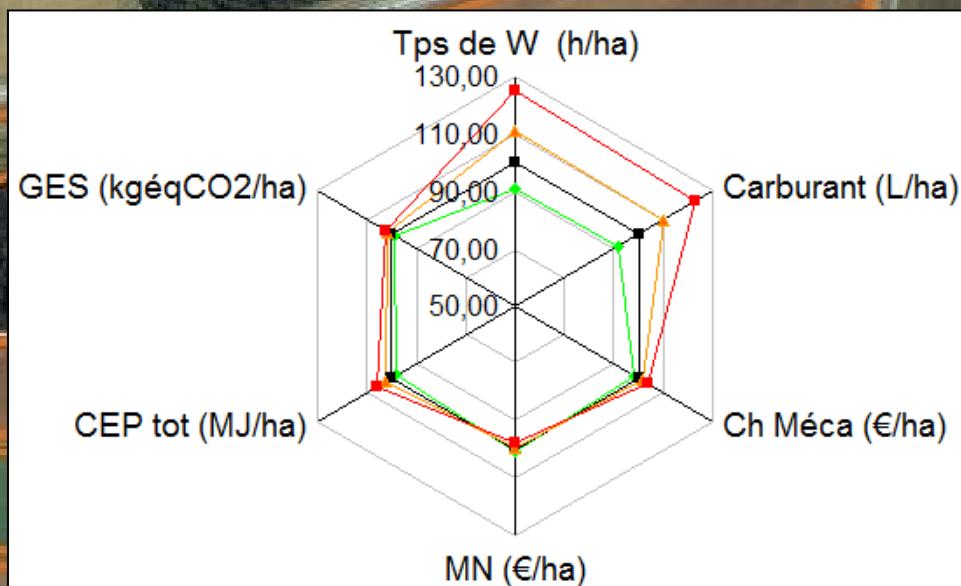


Parcelle et diversité culturelle : la mosaïque paysagère

120 ha. 11 parcelles. jusqu'à 100 couples



Source : INRA



Source : ONCFS, ARVALIS, CDA 02

Des bandes de rupture

150x1000 m

0 500 m

Le projet TILT-Agroécologie

C'est un **projet exploratoire** qui vise :

-À constituer une plateforme des connaissances existantes permettant de mener à bien un remembrement agroécologique, et à cerner les manques

-À construire un partenariat opérationnel et apte à porter l'action sur le terrain, liant pouvoirs publics, recherches agricole, écologique et sociale, développement et aménageurs

-À identifier les possibilités de prise en charge des aménagements fonciers agroécologiques, et notamment concernant les compensations environnementale et agricole

Le projet TILT-Agroécologie

Ce projet comprendra une phase bibliographique et une phase d'enquête auprès de personnes ressources et d'experts. Il débouchera sur un colloque national de synthèse, actant la fondation d'un partenariat durable sur le sujet en vue :

- ☞ de produire un OAD pour la mise en œuvre du remembrement agroécologique
- ☞ de l'appliquer en vraie grandeur sur un réseau de sites avec un suivi – évaluation à long terme.

Partenaires pressentis :



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer